

MAIRIE DU PALAIS-SUR-VIENNE

DECISION n°110/2022

Commande publique – Marchés publics

Marché n°2018015 - Assurance des dommages aux biens et des risques annexes

Avenant de prolongation

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération n°6/2022 portant délégation permanente au Maire pendant la durée de son mandat et notamment le point 4 : « de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget » ;

VU le marché n°2018015 d'assurance des dommages aux biens et risques annexes de la collectivité, souscrit depuis le 1^{er} janvier 2019 auprès de ASSUANCES PILLIOT, Courtier mandataire de VHV Allgemeine Vericherung AG ;

CONSIDERANT les délais nécessaires pour définir un nouveau marché d'assurances dans le respect de la réglementation et de l'optimisation des coûts de fonctionnement ;

CONSIDERANT la nécessité de continuité du service actuel jusqu'à l'attribution du marché issu d'une nouvelle procédure en cours ; Le marché en cours arrivant à terme au 31 décembre 2022 ;

Le Maire de la Commune du Palais-sur-Vienne,

DECIDE

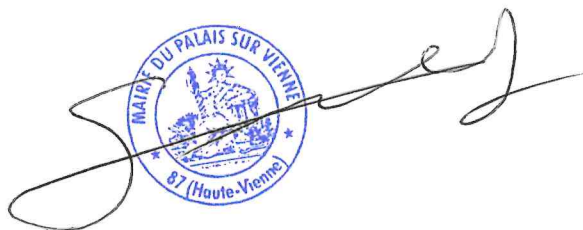
ARTICLE 1^{er} : De prolonger d'une durée de six mois, à compter du 1^{er} janvier 2023, le marché actuel.

ARTICLE 2^{ème} : la présente décision sera exécutée conformément aux dispositions de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ARTICLE 3^{ème} : la présente décision sera inscrite au registre des délibérations et affichée en Mairie. Ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet de la Haute-Vienne.

Fait en mairie, le 05 décembre 2022
Ludovic GERAUDIE,
Maire du Palais-sur-Vienne

Transmis à la préfecture le : 05 décembre 2022
Publié le : 08 décembre 2022

The image shows a blue circular official stamp of the Mayor of Palais-sur-Vienne. The stamp contains the text 'MAIRIE DU PALAIS SUR VIENNE' at the top and '87 (Haute-Vienne)' at the bottom. In the center is a coat of arms. A blue ink signature is written over the stamp.

LE PALAIS SUR VIENNE - MAIRIE

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : **1102022** avec **0** pièce(s) jointe(s)
Date de décision : **05/12/2022**
Objet : **Marché n°2018015 - Assurance des dommages aux biens et des risques annexes - Avenant de prolongation**

Nature : **Délibérations**

Matière : **Commande Publique - Marchés publics**

Date de télétransmission : **05/12/2022** Agent de transmission : **Jérôme BOUDIN**

Acte : **110_Assurance_DAB.pdf**

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 087

Identifiant de l'acte : **087-218711307-20221205-1102022-DE**

Date de réception de l'acte par la Préfecture : **05/12/2022**